

moovforfait  
Active ton forfait pour plus de minutes gratuites !

Tape : \*555# pour activer ton forfait.

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

www.moov.tg

26 min offertes

40 min offertes

18 min offertes

270 min offertes

\*Coût de souscription suivant le forfait activé.

moov no limit

groupe etisalat

N°736

du 26  
AOÛT 2014



Pour la Patrie

# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## Editorial

Par Koffi SOUZA

### Afrique: une population en expansion

Les taux de natalité continuent d'augmenter rapidement en Afrique. Selon un rapport de l'UNICEF un quart de la population mondiale vivra en Afrique d'ici 2050. « Sur la base des tendances actuelles, d'ici 35 ans, 25 personnes sur 100 seront des Africains ». L'Afrique compte présentement 1,2 milliard d'habitants, ce qui représente 16 % de la population mondiale. Ce chiffre devrait presque quadrupler d'ici 2100, pour atteindre 4,2 milliards d'habitants, soit 40 % de la population.

Cette évolution tire la croissance économique vers le haut. L'expansion de la consommation attire les investisseurs. Mais cette croissance démographique posera des problèmes difficiles à maîtriser.

Le premier d'entre eux est celui de la gestion des villes. Comme d'ici à la fin des années 2030 la plupart des Africains vivront dans des villes, il faudra augmenter les services publics, lutter contre la surpopulation et gérer la circulation et la construction de logements.

Or, plus de la moitié des enfants qui meurent à travers le monde sont africains. Un enfant sur 11 meurt avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. Trois mineurs africains sur dix vivent dans « des contextes fragiles et affectés par des conflits » a souligné l'Unicef, appelant les gouvernements à investir davantage en faveur des enfants.

La révolution démographique africaine est ainsi tout à la fois une chance et un défi qui, s'il n'est pas surmonté, peut mettre en péril la stabilité des Etats africains et même la paix dans le monde.

P.3 Gilbert Bawara sur Africa 24

# «L'obsession du Président Faure n'est pas la présidentielle de 2015»

P.4 Après adoption de son texte d'application  
Le guichet unique de l'investissement cherche un directeur général



Gilbert Bawara répondant aux questions de Africa 24.

P.7 Refus des pièces limées  
Un phénomène qui pénalise les acteurs économiques

P.4 Programme de soutien aux Microprojets Communautaires  
225 millions CFA sur fonds publics pour la réalisation du marché moderne de Notsè

P.3 Informatisation des documents fonciers  
Déjà 16.000 titres fonciers scannés par la Direction des affaires cadastrales et domaniales



# PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
  - Politique
  - Economie
  - Société
  - Sport
  - Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

## SANTÉ

Par Maurille Aféri

## Le piment serait bénéfique contre le cancer colorectal

**La capsaïcine, une molécule présente dans les piments, inhiberait la formation de tumeurs colorectales. Cela serait possible grâce à l'activation de TRPV1, une protéine présente sur les cellules de l'épithélium intestinal.**

L'épithélium intestinal a pour caractéristique de se renouveler rapidement. Mais si les voies qui contrôlent cette régénération sont dérégulées, des tumeurs peuvent se développer. C'est pourquoi la recherche s'intéresse aux molécules capables d'empêcher ces pertes de contrôle à l'origine des proliférations cellulaires qui causent le cancer colorectal.

Dans un article paru dans le *Journal of Clinical Investigation*, des chercheurs de l'université de Californie apportent de nouvelles informations dans ce domaine. Ils ont étudié une protéine présente sur les cellules de l'épithélium intestinal, un canal à ions Ca appelé TRPV1. Ce dernier avait été découvert sur des neurones sensoriels où il semble jouer un rôle dans la détection de la douleur générée par la chaleur, l'acidité et les produits épicés qui sont tous, pour Eyal Raz, professeur de médecine et auteur de l'étude « des stimuli potentiellement néfastes pour la cellule. Ainsi, TRPV1 a été rapidement décrit comme un récepteur de la douleur moléculaire ».

Mais à quoi sert TRPV1 lorsqu'il se trouve sur les cellules de l'épithélium intestinal?? Son action serait liée à celle de l'EGF (*epidermal growth factor*), un récepteur important dans la prolifération intestinale. Ici, les chercheurs ont utilisé un modèle de souris qui formaient beaucoup de néoplasies intestinales. Leur déficience en TRPV1 augmentait la formation d'adénomes, ce qui permet au principal auteur de l'article Petrus de Jong, d'affirmer que « la molécule TRPV1 épithéliale fonctionne normalement comme suppresseur de tumeur dans les intestins ». Pour les chercheurs, TRPV1 contrôlerait le signal de récepteurs de facteurs de croissance, comme le récepteur de l'EGF.

## La capsaïcine active le récepteur TRPV1

Ces travaux suggèrent également que la capsaïcine, une molécule présente dans les piments, irritante chez les animaux, pourrait supprimer les tumeurs intestinales. Celle-ci provoque une sensation de brûlure lorsqu'elle est en contact avec les tissus. Du point de vue biochimique, c'est en fait un agoniste de TRPV1 : elle se lierait au récepteur et l'activerait comme s'il s'agissait de son ligand habituel.

Les chercheurs ont donc administré par voie orale, 3 mg/kg de capsaïcine aux souris qui développaient beaucoup de tumeurs gastro-intestinales. Résultat : la prise de capsaïcine a inhibé l'activation du récepteur de l'EGF et supprimé la prolifération des cellules épithéliales. Le traitement a aussi permis aux souris de vivre plus longtemps, avec un gain d'environ 30 % dans la durée de vie. Le traitement fut encore plus efficace lorsqu'il était combiné avec du celecoxib, un médicament anti-inflammatoire non stéroïdien, inhibiteur de COX-2, utilisé dans le traitement de la douleur et des symptômes d'arthrose.

Par conséquent, la capsaïcine supprimerait les tumeurs intestinales en stimulant le récepteur TRPV1. Pour Eyal Raz, « nos données suggèrent que les personnes à haut risque de développement de tumeurs intestinales récurrentes pourraient bénéficier de l'activation chronique de TRPV1 ». Les chercheurs proposent donc d'administrer des agonistes de TRPV1 (comme la capsaïcine) avec un inhibiteur de COX-2 pour prévenir la formation de carcinomes intestinaux.

## Des souris devenues entièrement transparentes !

**Des chercheurs américains ont mis au point une technique permettant de rendre des souris de laboratoire transparentes. Cerveau, poumons, estomac et reins, l'ensemble des organes peuvent alors être visualisés en 3 dimensions à l'intérieur même du corps du sujet d'étude.**

Appelé *Clarity*, le nouveau procédé qui consiste à rendre transparente une souris dans sa totalité a pour finalité de permettre la cartographie détaillée du système nerveux de l'animal. Il facilitera ainsi la compréhension du fonctionnement du cerveau et de son interaction avec le reste du corps en vue, notamment, d'étudier la diffusion de cancers ou d'améliorer les traitements contre des douleurs chroniques, rapportent ses auteurs dans la revue *Cell*.

Pour Viviana Gradinaru, chercheuse à l'Institut de technologie de Californie, aux États-Unis, et co-auteur de l'article, il s'agit d'une première. De précédentes expérimentations avaient permis de rendre transparents des cerveaux ou des embryons, mais aucune à sa connaissance n'avait jusqu'alors pu s'appliquer à la totalité d'un rongeur adulte.

## Le procédé facilitera les travaux de recherche subcellulaire

La méthode repose sur un gel aqueux contenant des détergents permettant d'éliminer rapidement les lipides, c'est-à-dire les molécules de graisse. Ces dernières lessivées, la lumière peut alors traverser les tissus et rendre tous les organes visibles après deux semaines. Pour ne pas endommager le corps de l'animal, le mélange est injecté par voie sanguine, une fois le Muridé euthanasié.

Une technique complémentaire de stockage et d'imagerie d'échantillons de tissu offre la possibilité d'examiner les connexions intercellulaires, les structures de cellules et les molécules qu'elles contiennent, tout en recourant à des techniques standards de génétique et de biologie moléculaire, garantissent les auteurs.

Selon eux, ces protocoles simples qui emploient des réactifs et des équipements disponibles et rentables faciliteront les recherches à l'échelle subcellulaire de grands échantillons de tissu organique.

## Mme Kouméalo Anaté en tournée contre l'incivisme

La ministre de la Communication, de la formation civique, des Arts et de la Culture, Mme Kouméalo Anaté va lancer incessamment une grande tournée dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de la formation civique et d'éducation à la citoyenneté. En prélude à ce vaste chantier, elle a mené une petite tournée de sensibilisations dans 17 cantons, « sélectionnés pour cette première phase », pour mieux m'imprégner des problèmes spécifiques d'incivisme que les populations vivent au quotidien.

Le 23 août dernier, elle a donc mené à Kouméa où elle a eu des échanges avec les populations de cette localité. « Au cours de cette rencontre d'échanges avec les populations sur le rôle de la culture dans l'éducation citoyenne, j'ai insisté sur l'urgence pour les populations de se réapproprier des valeurs traditionnelles telles que la



tolérance, la solidarité, le patriotisme, le respect de la chose publique, l'altruisme, le respect de l'autre ... », écrit la ministre sur son blog.

Elle a profité de cette rencontre pour s'intéresser à d'autres aspects du quotidien des populations locales, par exemple, « les pistes devant les conduire à une autonomisation financière, gage d'un développement

endogène ». Elle a ainsi encouragé les élèves de ce canton à privilégier le travail et à développer la culture de l'excellence. Pour ce faire, elle a offert des kits aux meilleurs élèves et du matériel informatique devant permettre aux populations de cette communauté de disposer d'un cyber Café. La ministre est encore en tournée, et le 24 août, elle était à Sotouboua.

Le problème de l'incivisme se

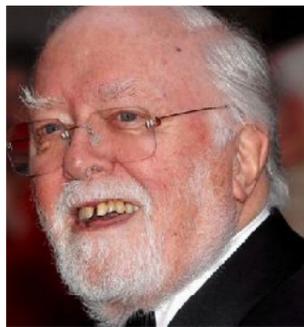
situé au carrefour de la perte des valeurs culturelles et des traditions. Ballotée entre une rapide modernité et une tradition qui tend à se perdre, la jeunesse ne s'est plus réellement à quels saints se vouer. C'est tout le logiciel culturel qui demande à être réinitialiser en vue de donner de nouveaux codes de la citoyenneté. Dans ce sens, les ministères de l'enseignement et de la culture doivent travailler en synergie.

## Nécrologie

## Richard Attenborough nous a quittés

Le réalisateur et acteur britannique Richard Attenborough est décédé à l'âge de 90 ans, a annoncé dimanche l'Académie britannique des arts de la télévision et du cinéma (Bafta). Il était consacré en tant que réalisateur avec des films comme « Gandhi », « Un pont trop loin » ou « Chaplin », il était aussi connu pour ses rôles dans « La Grande évasion » ou « Jurassic Park ».

En tant qu'acteur, Richard Attenborough a joué dans des films comme Brighton Rock, La Grande Évasion ou Jurassic Park au cours d'une carrière s'étalant sur six décennies. « Son jeu dans « Brighton Rock » était brillant, sa mise en scène



de « Gandhi » était étonnante. Richard Attenborough était l'un des grands du cinéma », a écrit le Premier ministre britannique David Cameron sur son compte Twitter.

Richard Attenborough, qui a remporté huit Oscars pour Gandhi

dont ceux du meilleur film et du meilleur acteur, était né à Cambridge en 1923. Les réalisateurs Satyajit Ray et Steven Spielberg l'avaient convaincu de sortir de sa retraite pour apparaître dans Les joueurs d'échecs et Jurassic Park.

Sa carrière d'acteur, en dents de scie, est néanmoins

exceptionnellement longue. Commencée dès 1942 avec *Ceux qui servent en mer*, elle se poursuivra dans une cinquantaine de films, dont *Jurassic Park* (1993) et *Elizabeth* (1998). Mais Attenborough a connu surtout la ferveur du public pour ses prestigieuses réalisations.

## Musique

## Plus de 20.000 fans venus acclamer Davido et les Toofan

Le stade municipal de Lomé a connu samedi 23 août dernier une affluente des plus inédites, avec la présence de plus de 20.000 spectateurs venus assister aux prestations de Davido, artiste nigérian de hip hop.

20.000 spectateurs ont vibré aux rythmes de cette figure montante de la scène hip hop africaine. Davido, 22 ans, de son vrai nom David Adeleke, connaît une carrière fulgurante. Né aux États-Unis, il a grandi au Nigeria et étudié au Togo, à la célèbre British School of Lomé.



Le concert a également accueilli le groupe Toofan auréolé d'un récent trophée obtenu aux MTV Music Awards en juin dernier à Durban.

## Littérature

## Inspiré d'une histoire vraie

Pour son dernier roman, *L'Homme de la montagne*, Joyce Maynard s'est emparée d'un fait-divers de 1979 en Californie du Nord. L'enquête policière des meurtres de femmes en série est prétexte à un livre empreint de nostalgie.

Joyce Maynard sait raconter une histoire. Ce n'est pas seulement dû à l'efficacité de l'intrigue, à la sobriété du style, à la qualité cinématographique des scènes, au tableau d'une Amérique quotidienne, au mélange de fabrication et de sincérité. Son talent réside aussi dans la justesse psychologique de ses personnages, dans les liens qu'ils tissent entre eux. L'apparente simplicité recèle une empathie qui gagne très vite le lecteur – ou faut-il dire la lectrice ? Pour son dernier roman, *L'Homme de la montagne*, elle s'est emparée d'un fait-divers de 1979 en Californie du Nord, des meurtres de femmes en série sur lesquels enquête un détective. Joyce Maynard a rencontré les filles

de ce détective, les a écoutées – et la bascule du roman, la voici : il s'agit moins de l'histoire du tueur que celle de deux adolescentes aux prises avec l'image de leur père. L'inspecteur Torricelli, séducteur, adorant ses propres filles, est tenu en échec par la succession de ces assassinats. C'est par les yeux de Rachel et de Patty que nous assistons à sa déchéance, que nous découvrons ces meurtres dans la montagne, juste derrière chez elles, que nous suivons les rebondissements de l'action. Au croisement de l'enquête et du roman, *L'Homme de la montagne* nous entraîne dans l'univers de ces deux sœurs libres et aventureuses, leur complicité, leur complémentarité (l'une sera basketteuse, l'autre écrivain), leur imagination, leur immense désir de sauver leur père. Autant de thèmes chers à Joyce Maynard qui ont fait de *Baby love* (tout juste réédité chez 10/18) ou des Filles de l'ouragan des succès. Il devrait en aller de même pour *L'Homme de la montagne*.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N° 0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

Informatisation des documents fonciers

## Déjà 16.000 titres fonciers scannés par la Direction des affaires cadastrales et domaniales

Late Pater

L'information est contenue dans le rapport intérimaire des progrès de la mise en œuvre du plan d'actions des réformes de gestion des finances publiques. «Le scannage des titres fonciers se poursuit à la Direction des affaires cadastrales et domaniales après quelques perturbations de déménagement de ses services suite à l'installation de l'Office togolais des recettes (OTR) dans ses anciens locaux. 16.000 titres fonciers ont déjà été scannés. La production des titres numérisés initialement programmée au cours du premier trimestre 2014 a été également retardée. L'établissement d'un plan cadastral fiable n'a pas encore été réalisé. Le Centre régional de Dakar



Même avec un titre foncier, il n'est pas rare d'observer de tels écrits du PNUD a réalisé au cours du premier semestre 2014 une mission de diagnostic sur le bloc foncier (janvier 2014) et une autre

mission d'analyse pour la numérisation et l'informatisation du bloc foncier qui englobe la conservation foncière et le cadastre. Les recommandations de ces missions devraient aboutir à la structuration d'un programme d'appui du PNUD sur la modernisation du bloc foncier togolais», mentionne le texte.

La modernisation du bloc foncier impacte autant la sécurité juridique des citoyens que le développement économique. Elle contribue à une meilleure mobilisation des recettes fiscales (nationales et locales) par une connaissance plus exhaustive des occupants et de leurs activités. Au Togo, il existe trois régimes fonciers : une propriété privée titrée, un domaine public et «une propriété coutumière privée non titrée» résultant de l'occupation ancienne des biens par des collectivités familiales. Ce dernier régime représente plus de 80% de l'assiette foncière. Aussi la mission du Pôle de Dakar a-t-elle recommandé l'élaboration d'un manuel des procédures et une expérimentation dans 4 zones pilotes, structurée sous 4 angles : la géodésie, le plan avec la cartographie et la topographie, la

mise en place d'une base de données par des enquêtes et/ou des collectes, la valorisation du patrimoine notamment national.

Dans le même chapitre, courant 2012, la Banque mondiale a souhaité un guichet unique pour le titre foncier. Il était dit que la proposition de ce guichet unique tient à la dévalorisation de fait et à la difficile obtention du titre foncier, au vu des complications entretenues par les services chargés de l'établir. Un plan de mise en œuvre pour la modernisation des services domaniaux et cadastraux au Togo était rendu public le 16 mai 2012 par la représentation résidente de la Banque mondiale au Togo. Selon le document validé, l'enregistrement au Togo souffre jusque-là de nombreux maux comme une administration d'un autre âge, une paperasserie héritée, un sous-équipement en technologie de l'information et des coûts trop élevés. Ce qui débouche sur des délais d'obtention trop longs d'un titre foncier et une réticence, voire un découragement, du public et des investisseurs à entamer ce processus. La situation porte un coup à l'environnement des affaires.

L'auteur du rapport a mis en avant le guichet unique autour duquel

devrait s'articuler les nouvelles structures et qui doit être la cheville ouvrière du processus d'enregistrement. Le guichet unique doit être la clé de réussite du plan de modernisation proposé aux autorités togolaises. Il doit avoir pour objectif principal d'offrir aux citoyens, particuliers ou entreprises, une entrée et une sortie unique et simplifiée. En matière d'enregistrement, l'idée est de mettre en place un guichet où tout prétendant au titre foncier viendrait déposer les documents nécessaires et y retirer son titre après toute la procédure administrative et technique... Après avoir reçu les documents nécessaires, ainsi que le paiement des frais forfaitaires pour l'ensemble de la procédure (hormis les montants, taxes, ... sujets à évaluation), le guichet unique s'occupe de la transmission vers les différents services internes et externes. A l'issue des délais impartis, indépendamment du bornage contradictoire qui aura été effectué en amont, les documents finaux sont mis à la disposition du requérant, moyennant le paiement des derniers frais ou taxes.

Gilbert Bawara sur Africa 24

## «L'obsession du Président Faure n'est pas la présidentielle de 2015»

Reçu le jeudi 21 août dans l'émission « Le Talk » de notre confrère Africa 24, le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales a répondu aux questions politiques de l'heure. L'échec du dialogue inter togolais Togotelecom II, les recommandations de la CVJR, l'alternance et le scrutin présidentiel de 2015 ont été les principaux sujets abordés au cours de cet échange.

Voici les séquences de cette interview rapide accordée par Gilbert Bawara, puisqu'il s'agit de lui.

**Africa 24 :** Qu'est ce qui explique l'échec du dernier dialogue inter togolais ?

**Gilbert Bawara :** Le compromis n'a pas pu être dégagé lors du dernier dialogue inter togolais, car nous avons une opposition qui s'obstine dans la surenchère, dans le radicalisme. Pour déboucher sur l'adoption des réformes constitutionnelles, il aurait fallu que chacune des parties prenantes fasse preuve d'ouverture et de souplesse sur la recherche de compromis.

On constate que sur les différents points qui ont été soumis aux délibérations, qu'il s'agisse de la limitation du mandat présidentiel, du mode de scrutin, les compétences propres du Premier ministre ou de la recomposition de la Cour Constitutionnelle, la majorité a fait preuve d'ouverture et de compromis, et tous les observateurs de bonne foi l'ont constaté.

Ce n'est pas parce que l'opposition demande un dialogue qu'elle est de bonne foi. Entre proclamer les volontés du dialogue et avoir des comportements qui traduisent cette volonté d'ouverture, les Togolais savent de quel côté cela se situe.

L'ensemble des cinq points soumis aux débats et sur aucun des points, l'opposition n'a semblé faire preuve d'ouverture.

L'APG a prévu qu'il faut opérer des réformes mais n'a pas dit dans quelle direction il faudrait les faire. Sur la question du mode de scrutin, il n'a pas précisé que c'est à un ou à deux tours.

Dans une démocratie, il faut accepter le pluralisme des opinions et des positions divergentes. L'objectif de tous les partis est de vider l'APG signé en 2006. Et le gouvernement a



fait sa part. Si certains éléments n'ont pas pu faire objet de consensus, cela est dû au comportement d'une frange de l'opposition.

**Qu'en est-il de la vulgarisation du Livre blanc deux ans après le rapport de la CVJR ?**

Le livre Blanc n'est autre chose qu'une feuille de route des actions et des initiatives à mener dans le sens de la consolidation, d'apaisement du climat socio politique et de la réconciliation nationale.

C'est en quelque sorte baliser la voie à la mise en œuvre des recommandations de la CVJR. Et dans la mise en œuvre des recommandations de la CVJR, l'on relève des avancées significatives.

Nous sommes l'un des rares pays où le débat politique se déroule dans une totale liberté. Le débat a lieu entre les partis politiques.

Dans le domaine des droits de l'homme, les manifestations se déroulent de la manière la plus libre, le gouvernement continue de travailler avec les organisations de la société civile ainsi que le Bureau des Nations unies pour les droits de l'homme en vue de reformer le système de justice, assurer plus de sérénité, plus d'efficacité, plus de

crédibilité et au niveau politique, les réformes continuent à être mises en œuvre.

Sur le plan politique, tous les leaders politiques sont en pré campagne sur le terrain sauf bien sur le parti présidentiel.

**On constate que la succession au sommet de l'Etat pose problème...**

J'estime en mon âme et conscience que l'alternance est un élément important d'une démocratie mais ce n'est pas un élément décisif.

Ce qui est important est qu'il y ait un cadre électoral et des conditions d'élections qui permettent au peuple de se prononcer à travers des élections libres, justes, équitables et transparentes, et le vainqueur puisse gouverner dans un esprit d'ouverture.

**Le président va-t-il se représenter à la prochaine élection ?**

Le président continue d'engager des actions dans tous les secteurs pour le développement du pays, son obsession n'est pas la présidentielle de 2015. Le moment venu, le parti auquel il appartient et qu'il dirige se réunira et décidera sur la candidature à l'élection présidentielle.

Election présidentielle de 2015

## 3.300 opérateurs de saisie à former pour la révision des listes électorales

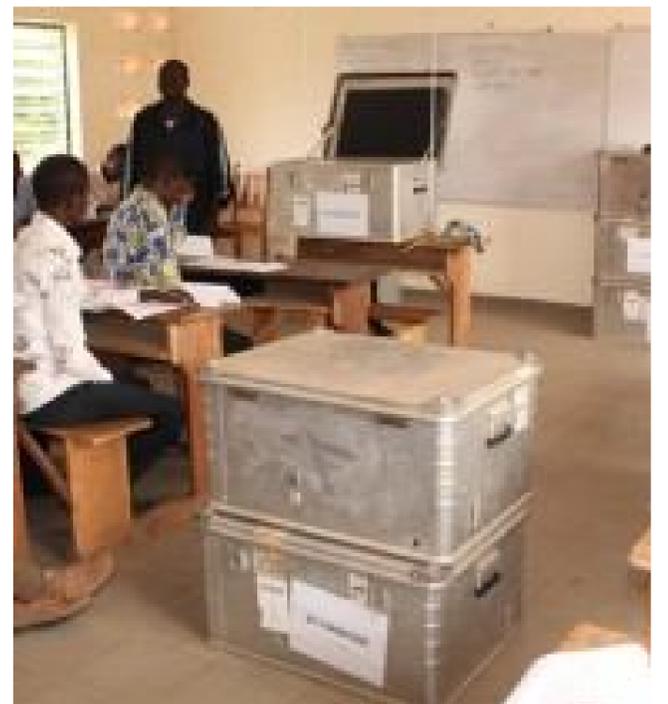
Dans le cadre de la préparation du scrutin prévu pour 2015, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) supervise une activité de remise à niveau des ressources humaines pour la révision des listes électorales. Il s'agit de la formation des formateurs des niveaux 1 et 2 qui se tient à Lomé depuis le 11 août dernier. Quelques 160 personnes étaient en formation au Lycée de Tokoin à Lomé du 18 au 23 août 2014. Dénommée formation des formateurs de niveau 2, cette activité est organisée par l'opérateur technique ZETES sous la supervision de la CENI. La session vise à donner aux participants les compétences théoriques, pratiques ainsi que des techniques en vue d'une utilisation correcte des kits biométriques lors de la prochaine révision des listes électorales.

Au terme de l'évaluation finale de cette formation, 120 personnes seront retenues sur les 160 formées. Elles sont appelées dans les prochains jours, avant les opérations de révision des listes électorales, à former à leur tour quelques 3.300 opérateurs de saisie.

La formation en cours intervient après celle des formateurs de niveau 1 qui s'est déroulée du 11 au 16 août dernier. Elle a permis de renforcer les capacités de 20 personnes dont 15 ont été retenues suite à l'évaluation finale. Ces

derniers sont les formateurs de la deuxième session de formation et seront les superviseurs lors de la formation des opérateurs.

Cette série de formations correspond à la stratégie de formation en cascades de la CENI. Elle permet de «doter le processus



Ces formations sont ouvertes à des personnes ayant une qualification initiale d'au moins BAC + 5 ou BAC + 3 respectivement pour le niveau 1 et le niveau 2. Avec de bonnes connaissances en informatique et une certaine expérience des activités de recensement ou de révision de listes électorales, les formateurs ont fait l'objet d'une présélection par l'ANPE qui a soumis leur liste à la CENI.

de révision des listes électorales de ressources humaines compétentes capables de contribuer à un franc succès de cette opération. Nous voulons ainsi offrir à chaque togolais et togolaise qui remplit les conditions définies par le code électoral et qui ne figure pas sur la liste électorale, la chance d'être inscrit sur la liste de sa localité et de disposer de sa carte d'électeur», précise le Bureau de la CENI.

## D'un trimestre à l'autre sur le marché international La demande du café togolais en baisse au 3ème trimestre

Jean Afolabi

En tout, c'est un total de 1 596 913 kilogramme de café que le troisième trimestre (avril – mai – juin) a exporté au Togo. Comparé au second trimestre (janvier – février – mars) il est en diminution de 32,87%, d'après les chiffres de la direction du conditionnement et de la métrologie légale. Plus encore, en glissement annuel (comparé à la même période de la campagne précédente), la commercialisation du café togolais est en baisse de 22,24% par rapport aux 2 056 261 kilogrammes.

Dans les détails, juin a exporté 269 781 kilogrammes. Mai a vendu 645 668 kilogrammes et avril, 681 464 kilogrammes. Par rapport à la campagne précédente, juin a commercialisé 269 781 kilogrammes. Mai a fait 645 668 kilogrammes et avril 681 464 kilogrammes.

Depuis 2009, les exportations de café et cacao ont plutôt évolué en dents de scie, se situant dans une large fourchette de 5 500 tonnes à 12 500 tonnes annuelles. Mais les acteurs de la filière café font toujours confiance en la qualité du produit togolais, très apprécié sur le marché. Reste à étendre les cultures, d'autant que des terres sont encore disponibles. Ce qui a guidé le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche à entreprendre une tournée dans les zones de production, aux fins de



recenser les planteurs de café-cacao et les surfaces cultivables. La finalité étant de disposer de statistiques précises pour mettre sur pied une politique adaptée. Le gouvernement ayant fait de la relance de la filière une de ses priorités. Entre autres ambitions, le Togo vise, à l'horizon 2015, les 19 000 tonnes de café et 21 000 tonnes de cacao. Le tonnage annuel du café de la campagne 2012-2013 a atteint 5 008 602 kilogrammes de café. Traditionnellement, la Chine, l'Espagne, la France, la Hollande, le Maroc, l'Italie, l'Allemagne et les Etats-Unis ont constitué les destinations du café togolais.

Sur le marché, c'est l'arabica qui prend sa revanche, doucement mais sûrement. Les cours ont repris 23% depuis le mois de novembre,

où ils avaient atteint leur plus bas niveau depuis sept ans. Délaissé au profit du robusta au début de la décennie parce qu'il avait atteint des niveaux de prix trop élevés, l'arabica est à nouveau très abondant depuis deux ans, il a vu ses prix plonger, et du coup il retrouve la faveur des torréfacteurs en Europe et aux Etats-Unis, affirme Claire Fages de RFI. L'écart de prix s'est tellement réduit avec le robusta vietnamien, plus corsé et habituellement beaucoup moins cher, qu'il est redevenu très intéressant pour les torréfacteurs de réintégrer l'arabica plus doux et plus noble dans leur mélange, la «tasse». Et ce, sans se ruiner ! Cette nouvelle vogue de l'arabica pourrait contribuer à résorber les stocks plus vite que prévu.

## Après adoption de son texte d'application

### Le guichet unique de l'investissement cherche un directeur général

L'autorité publique recherche un directeur général pour l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF). Le postulant doit avoir une formation supérieure de type Master, école de commerce ou école d'ingénieur, avec une maîtrise de la langue anglaise. Il aura pour charge l'animation, la coordination et le contrôle de l'ensemble des activités de l'API-ZF, et la présentation dans tous les actes de la vie civile. A cet effet, il est en charge de développer un courant d'affaires au Togo en incitant notamment des groupes étrangers à installer des opérations industrielles, logistiques et commerciales sur le territoire national. Il doit ensuite assurer la gestion et l'administration des zones franches, et ménager l'organisation, le budget et le personnel de l'API-ZF. Adopté en conseil des ministres en janvier 2011, le code togolais des investissements va pouvoir enfin s'appliquer. Le conseil des ministres du mercredi 2 octobre 2013 a finalement adopté son texte d'application et le décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de la promotion des investissements et de la Zone franche (API-ZF).

L'API-ZF est l'organe habilité à exercer des missions de service public liées à la promotion des

investissements au Togo et à l'étranger. Elle est chargée de l'administration du Code des investissements et du statut de la zone franche industrielle ainsi que les régimes économiques spéciaux et les grands travaux spécifiques qui lui sont expressément confiés.

L'API-ZF a pour mission la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement en matière de promotion des investissements. «Elle exerce les fonctions de guichet unique pour l'ensemble des démarches administratives liées à l'implantation et à l'exploitation des sociétés situées sur le territoire togolais et relevant de l'un ou l'autre des régimes prévus par le Code des investissements au Togo», explique le décret pris par le chef de l'Etat. Elle propose à l'autorité les modifications législatives et réglementaires qui lui paraissent nécessaires à l'atteinte des objectifs de développement de l'investissement ; recommande les études nécessaires à la promotion et à la protection des investissements ; et assure et supervise la prospection, l'identification, l'accueil et l'accompagnement des investisseurs au Togo, après leur avoir facilité les procédures et les démarches administratives. L'API-ZF est chargée d'instruire les demandes d'agrément des entreprises sollicitant

leur admission au statut.

L'administration du statut de la zone franche industrielle et de tout autre régime économique spécial est confiée à l'API-ZF. A ce titre, cette agence exerce les fonctions dévolues à la Société d'administration de la zone franche (SAZOF). Dans ce rôle de catalyseur de recherche, de perfectionnement et de stage en entreprise, l'API-ZF organise des réunions avec les entrepreneurs et les écoles, centres et instituts de formation. Elle positionne, dans les entreprises, de concert avec les écoles, centres et instituts de formation, les étudiants et apprenants.

L'organe est dirigé par un conseil de surveillance, un conseil d'administration et une direction générale. L'Agence est dirigée par un directeur général nommé et révoqué par décret en conseil des ministres sur proposition du conseil de surveillance après avis du conseil d'administration. Elle vient en subrogation des droits et obligations de la SAZOF prévus par la loi du 24 juin 2011 portant statut de zone franche industrielle. Les biens de la SAZOF en vue de l'exécution de sa mission lui sont transférés. Et le personnel de la SAZOF sera recruté par l'API-ZF.

Il est attendu de l'API-ZF qu'elle assure une mise en œuvre effective

## Programme de soutien aux Microprojets Communautaires 225 millions CFA sur fonds publics pour la réalisation du marché moderne de Notsè

Après Bassar, c'est au tour de Notsè, localité située à 100 km au nord le Lomé, de disposer désormais d'un nouveau marché.

C'est Mme Victoire TOMEGAH-DOGBE, ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, qui a procédé ce samedi 23 août à l'inauguration du marché préfectoral de Notsè. Ceci, en présence de ses collègues Mme Angèle Amouzou Dajake du Sport, Dede Ahoefa Ekoue de l'Action sociale.

magasins, une boucherie, un bloc administratif (infirmier, poste de police, recouvrement, toilettes), des voies et des espaces aménagés ainsi que des ouvrages de franchissement sur les voies d'accès.

Le coût des infrastructures s'élève à 225 millions de F CFA sur fonds publics.

Selon la ministre TOMEGAH-

leurs activités.

«Je peux dire que c'est un projet qui répond aux attentes des populations de la préfecture de Haho», ajoute la ministre Dogbe saluant la volonté et la détermination des femmes du Haho à faire bon usage de ce marché. Comme le souligne si bien le chef de Notsè.

«Nos impressions sont celles de satisfaction car l'inauguration de ce



Les autorités traditionnelles et religieuses ainsi que des cadres du milieu ont également pris part à cette cérémonie, teintée d'une ambiance de fête.

Le marché moderne de Notsè comprend onze hangars, trois

DOGBE, «les infrastructures de l'ancien site (exigu) du marché étaient devenues vétustes et compromettaient les activités des commerçants et commerçantes».

Cette situation a donc amené les responsables du marché et les autorités de la commune et de la préfecture à soumettre une requête de réhabilitation de leur marché au Ministère en charge du Développement à la Base.

Démarrée timidement en 2011, la mise en œuvre du marché a été progressive en fonction des besoins exprimés par les populations notamment les femmes commerçantes.

Ces dernières ont été invitées par la ministre, à s'organiser pour bénéficier des crédits dans le cadre du programme «Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF), premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

A travers ce produit, soulignons que des prêts et petits montants (au plus 30 mille F CFA) sont octroyés à des couches pauvres notamment des femmes, à des taux très bas (5%) sans caution matérielle ni de garantie, afin de leur permettre le peu de ressources dont elles ont besoin pour développer des activités génératrices de revenus.

Dans son intervention, Mme Victoire Toméga-Dogbé rappelé que «le chef de l'Etat souhaite que les communautés à la base constituent le pivot du développement intégral».

Le projet s'inscrit donc dans la dynamique de doter des populations à la base des infrastructures pouvant leur permettre de se protéger des intempéries et par conséquent, leur offrir un cadre adéquat où elles puissent mener librement et aisément

marché fait honneur à la population de Notsè et celle de toute la préfecture de Haho. C'est l'occasion d'adresser nos sincères remerciements au Chef de l'Etat», a laissé entendre Togbui Agokolli IV et président des Chefs traditionnels du Togo.

A signaler que la gestion et la pérennisation du marché seront confiées à la communauté à travers ses autorités locales qui ont pris une part active durant la réalisation des ouvrages.

Le projet de construction du marché de Notsè s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme de soutien aux Microprojets Communautaires (PSMICO), programme exécuté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB).

L'ANADEB est, faut-il le souligner, le bras opérationnel du Ministère dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement à la Base, la PNDB en vue de la réalisation du paradigme du Minimum Vital Commun.

Peu avant la cérémonie inaugurale, la ministre du Développement à la Base, a procédé à la signature d'une convention avec 29 communautés bénéficiaires des infrastructures socio communautaires de base dans le cadre du PSMICO. Ces communautés sont issues de 19 préfectures des 5 régions du Togo.

Concrètement, ces localités bénéficieront de la construction de 45 salles de classe équipées de 1320 tables bancs, de 23 blocs latrines, de 2 unités de soins périphériques, de 32 hangars de marché, de 5 magasins, de 3 forages, de 3 maisons des jeunes, soit un total de 131 unités d'infrastructures pour un montant global de 1 703 740 000 FCFA.

FOOTBALL / EQUIPE NATIONALE

## Serge Akakpo ne veut plus être vice-capitaine

Serge Akakpo, jusque-là vice-capitaine des Eperviers du Togo renonce à ce rôle. Ceci à deux semaines du début des éliminatoires de la CAN 2015. Sur sa page Facebook officielle, le joueur d'Hover la (1ère division ukrainienne) s'explique sur cette décision.

"Je souhaite annoncer que pour les éliminatoires de la CAN Maroc 2015 qui se dérouleront de septembre à novembre prochain, après une longue et mûre réflexion personnelle, j'ai pris la décision, peu importe les circonstances, de ne plus occuper le poste de vice-capitaine et de n'être dans aucune position qui se rattache au Capitana", écrit Serge Akakpo.

Le joueur formé à l'AJ Auxerre évoque des raisons personnelles dans ce choix et souhaiterait se concentrer exclusivement le jeu et donner le maximum sur le terrain pour aider son pays à se qualifier par tous les moyens à la CAN 2015 au Maroc.

Depuis deux ans, Serge Akakpo occupait un rôle de vice-capitaine chez les Eperviers mais, à plusieurs reprises endossé celui de capitaine en raison des nombreuses absences d'Emmanuel Adebayor.



## Drame en Algérie: le président de la Caf exige des sanctions exemplaires

Issa Hayatou, le président de la Confédération Africaine de Football a exprimé, dimanche, toute sa consternation après l'annonce du décès du joueur camerounais de la JSK, Albert Ebose, victime d'un jet de projectile à l'issue de la rencontre du championnat algérien ayant opposé dans la nuit du samedi 23 août 2014, la Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) à l'USM Alger.

"Mes pensées vont d'abord à la famille et aux proches de ce jeune qui n'aurait qu'à vivre paisiblement sa passion pour le football dont il avait fait son métier, ce qui l'a conduit à émigrer hors de son pays", a réagi Issa Hayatou au Caire où il se trouve en ce moment.

Pour le président de la CAF, "Le football africain ne saurait être le terrain de quelque phénomène de hooliganisme que ce soit. Nous attendons que des sanctions exemplaires



soient prises, car la violence n'a pas sa place dans le football africain en particulier et le sport en général. Nous nous investissons avec la dernière énergie pour éradiquer toute forme de violence ou de comportement antisportif sur les stades du conti-

nent". Albert Dominique Ebose Bodjongo Dika, 25 ans, meilleur buteur du championnat d'Algérie au cours de la saison 2013-2014, est décédé dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 août à l'hôpital de Tizi

Ouzou. Il y avait été transporté juste après le match entre la JSK et l'USM Alger parce que victime d'un jet de projectile alors que ses coéquipiers et lui quittaient le stade après leur défaite 1-2 sur leur terrain face à l'USM d'Alger.

FOOTBALL

## MU : le vrai prix astronomique de Di Maria

Longtemps annoncé au Paris Saint-Germain, Angel Di Maria va finalement s'engager avec Manchester United. Et selon la presse espagnole, les Red Devils vont payer une somme folle pour s'attacher les services de l'Argentin.

Si cela n'avait tenu qu'à lui, Angel Di Maria ne serait jamais parti. Mais la réalité économique imposée par le président Florentino Pérez en a décidé autrement. Désireux de renflouer ses caisses après avoir déboursé plus de 100 M€ pour recruter Toni Kroos et James Rodriguez, le patron de la Casa Blanca cherchait un acquéreur pour Di Maria. Pendant longtemps Pérez pensait même avoir trouvé l'acheteur idéal : le Paris Saint-Germain et ses pétrodollars. C'était sans compter sur le fair-play financier.

Obligé de se retirer du dossier, le double champion de France en titre a laissé la voie libre à l'autre courtisan de l'Argentin, Manchester United. Humiliés la saison passée, les Red Devils veulent à tout prix se racheter cette année. Et cela passe par un mercato estival XXL. Di Maria colle donc parfaitement aux attentes mancunniennes. Une soif de dépenser qui a fait les affaires du Real Madrid. En effet, alors qu'une somme avoisinant les 60 M€ avait été évoquée, la presse madrilène indique ce matin que MU va signer un chèque bien plus conséquent !

Ainsi, Di Maria devrait rapporter 75 M€ fixes à la Casa Blanca et un bonus de 15 M€. Sur ce total de 90 M€ potentiellement atteignable en fonction des objectifs fixés, le Real se montrerait très optimiste puisqu'il estimerait pouvoir encaisser 80 M€ assez aisément. Une juteuse opération financière qui rembourserait ainsi le coût du transfert de James Rodriguez.

## La Libye n'organisera pas la CAN 2017

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé samedi que la Libye n'organisera plus la Coupe d'Afrique des Nations 2017 à cause de "la situation sécuritaire instable que traverse le pays".

Selon un communiqué publié sur le site de la CAF, "une délégation libyenne, conduite par le ministre de la Jeunesse et des Sports de Libye et comprenant le président de la Fédération Libyenne de football, l'a signifié au président de la Confédération Africaine football, Issa Hayatou".

"C'était au cours d'une réunion tenue le 22 août 2014 au siège de la CAF. Raison invoquée par la partie libyenne, la situation sécuritaire instable que traverse le pays", ajoute l'instance dirigeante du football africain.

Elle ajoute que par voie de conséquence, "le secrétaire général de la CAF, Hicham El Amrani, a adressé ce 23 août 2014 une circulaire aux 54 associations membres avec pour objet +ouverture des candidatures pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2017".

Les candidatures seront reçues jusqu'au plus tard le 30 septembre 2014 au siège de la CAF au Caire en Egypte, précise le communiqué.

Elles "doivent être accompagnées du dossier des facilités d'hébergement, de transport, d'entraînement et autres, ainsi que de l'accord du gouvernement", rappelle la circulaire.

En raison des délais impartis pour l'organisation de l'édition 2017, "le Comité exécutif de la CAF sélectionnera un pays hôte possédant déjà l'essentiel des infrastructures et facilités requises (stades, terrains d'entraînement, hébergement, voies de communication...)", indique dans le communiqué.

La désignation du pays hôte sera effectuée lors d'une session du Comité Exécutif au cours de l'année 2015.

BASKETBALL/ " LOMÉ BASKET CAMP "

## 100 jeunes participent à la deuxième édition

Une centaine de jeunes âgés de 12 à 18 ans dont 50 filles, sont en formation dénommée " Lomé basket academy camp " depuis ce lundi au stade municipal de Lomé. Ce camp est organisé par la Ligue togolaise de basketball, en collaboration avec l'Ambassade des Etats-Unis au Togo.

Cette formation des jeunes basketballeurs de Lomé et de ses environs vise le renforcement de leurs capacités techniques et la perfection de leur habileté dans le basketball. Il s'agit de promouvoir les jeunes talents togolais par une formation de haut niveau et permettre aux jeunes filles d'avoir les mêmes chances de performances que les garçons.

Pendant une semaine, les jeunes vont suivre des séances d'entraînement de basket du coach

américain Tommy William venu de France. Ce dernier va les former sur le leadership et rencontrer les entraîneurs, arbitres et dirigeants pour débattre du développement du basket au Togo.

Ernest Témou, président de la Ligue de basket Lomé Golfe, a souligné que " Lomé basket academy " est organisé chaque année et permet " de détecter de jeunes joueurs capables de relever de grands défis dans ce sport dans les années à venir".

Outre les séances d'entraînements, ce camp aidera les jeunes garçons comme filles à débattre des thèmes touchant à leur vie, comme le respect de l'autre, le leadership, le travail en équipe, la santé, la nutrition, les MST et la drogue.

Tommy William Davis, ancien



joueur du Championnat américain de basketball (NBA), le principal encadreur, a pour sa part indiqué qu'il est à Lomé "pour partager avec les jeunes togolais son expérience de basketteur et leur donner les bases élémentaires de la discipline".

Ce projet s'inscrit dans la logique de la "diplomatie sportive" prônée par le Département d'Etat américain,

pour renforcer les relations bilatérales entre les Etats-Unis et les autres pays. " Elle utilise la passion universelle pour le sport comme moyen de transcender les différences linguistiques et culturelles pour rassembler (...) les jeunes", estime les organisateurs.

**moovpacks**  
Avez-vous vu les derniers packs ?

Nous n'avons pas fini de vous étonner avec des offres pensées et étudiées uniquement pour vous. Nos packs, accessibles de 4 500 F à 95 000 F, sont disponibles dans nos agences et points de vente. Il suffit juste d'un pas pour entrer dans le moov, ce monde aux aventures sans limites.

**no limit!**

NOUVEAU (622) 11 900 F CFA  
Atacel 07 2170 10 000 F CFA  
Atacel 07 2170 9 500 F CFA  
Atacel 07 2170 8 000 F CFA  
Atacel 07 2170 4 500 F CFA  
BlackBerry 9220 95 000 F CFA

www.moov.ig

Service clients : 772 (gratuit) ou 0999 2271 (payant)

groupe etisalat



# CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 2157/14/CNSS/DG/DA-SP

## COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a le plaisir d'informer le public qu'elle est propriétaire d'un immeuble sis à Baguida d'une contenance superficielle de 27ha 25a 98ca, objet du Titre foncier n°21.583 RT issu de la fusion des titres fonciers n°s 13753, 5973 et 1814.

La collectivité KPELE HLOMADI élève des prétentions de droit de propriété sur ledit immeuble et a assigné la CNSS par devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé qui a ordonné une expertise immobilière afin de situer le TF n° 21.583 par rapport à l'immeuble dont la collectivité KPELE HLOMADI prétend être propriétaire.

Sans attendre les résultats de l'expertise, il est revenu à la connaissance de la CNSS que la collectivité KPELE HLOMADI, estimant être propriétaire des lieux, aurait approché des éventuels acquéreurs en vue de la vente des parcelles de terrain issues du TF n°21.583.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui s'évertuerait ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain auprès de la collectivité KPELE HLOMADI dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 juillet 1906, le Titre foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété de la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre foncier n°21.583 RT.

Pour toute information, s'adresser à la SCP AQUEREBURU & PARTNERS Société d'Avocat, Juridique et Fiscal sise au 777, Avenue DADJO, Tél : 22 21 05 05, B.P 8989.

Fait à LOME, le 18 AOUT 2014



## COMMUNIQUÉ

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'À PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOÉ ET KARA RESTENT OUVERTS À LA CLIENTELE DE 12H00 À 14H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H00 À 13H00 LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

**LA DIRECTION GENERALE**

## Le commerce des herbes

## Les péripéties d'un gagne-pain

## Etonam Sossou

« Il n'y a pas de sot métier ». Cet adage, les vendeurs d'herbes l'ont bien compris. Assis aux abords des marchés, ils s'activent pleinement et quotidiennement dans cette activité, ô combien laborieuse. L'Union est allé à leur rencontre pour échanger avec eux sur leur activité amplement appréciée par la population. Mais comment est-elle née ? Qui la mène et comment ?

Il est 6h aux alentours du marché de Gbossimé. Ils sont plus d'une vingtaine, des vendeurs d'herbes (adultes et enfants) installés à l'angle du pavé à quelques mètres de la pharmacie de Gbossimé. Les clients, femmes comme hommes ne se font pas prier. Ils y arrivent à tout moment. Certains sont à pied, d'autres sur des engins à deux ou dans des véhicules. Les herbes sont attachées et se vendent à 50 FCFA le tas. On en trouve de toutes sortes, mais il s'agit essentiellement d'herbes toutes simples, de feuilles de patates

douces, de maïs... Une activité que d'aucuns trouvent indispensables pour les petits éleveurs, autrement dit, l'élevage domestique.

Cette activité de vente d'herbes existe depuis belle lurette. Mais elle n'était pas aussi répandue et surtout pas à but lucratif comme on le constate de nos jours. « J'ai commencé la vente des herbes il y a maintenant 8 ans. On n'était pas très nombreux et je peux dire qu'elle marchait bien. J'ai pu réaliser beaucoup de choses comme la construction de ma maison, la paye de la scolarité de mes enfants et l'achat d'un moyen de déplacement », nous a confié Agodi Abia. Cependant, la vente d'herbes est un travail périlleux. Certains ont confié qu'ils quittent Zanguéra à 6h du matin à la recherche d'herbes à Aképé, Noépé ou encore Togblé pour des distances allant de 15 à 35 kilomètres à vélo.

D'autres vont au delà de ces distances comme Fola, âgé de 36 ans. « Je mène cette activité parce



que je n'en ai pas d'autres. C'est très difficile de l'exercer. J'ai un vélo « seconde-main » que j'ai acheté à 25 000 FCFA. Et c'est avec cet engin que je transporte mes herbes. Quelques fois, c'est très lourd et lorsque je dois monter une pente en cours de route, je suis obligé de descendre du vélo pour le pousser. Pire, les routes ne sont pas assez larges », explique Fola, qui précise en passant, qu'il a un niveau CEP. Il dit avoir passé à plusieurs reprises des concours exigeant son diplôme,

mais en vain. Pas encore marié et sans enfant, Fola compte pouvoir se « caser » si toutefois, il arrive à « engranger » assez de sous. Hovi a près de 40 ans. Il est marié et père de quatre enfants. Il vend les herbes depuis près de trois ans. « Je peux gagner entre 2 000 et 2 500 FCFA par jour. La seule difficulté pour moi, c'est que parfois je n'arrive pas à épuiser tout en une journée. Il en reste beaucoup, alors que le lendemain il faut encore repartir dans la brousse pour en chercher », a-t-il dit. Elève en classe de 4e, Eric, occupe ses vacances et week-end

par la recherche et la vente d'herbes. « J'ai demandé une charrette à ma famille avec laquelle je transporte mes herbes. Je compte économiser afin d'aider mes parents à payer ma scolarité », raconte-t-il avec fierté. Quant à Akim, un sexagénaire, il affirme vendre les herbes, juste pour les besoins quotidiens de sa famille. « Je suis vieux et faire du vélo avec un fardeau d'herbes n'est pas simple. Je suis souvent malade et je vends rarement au dessus de 1 500 FCFA par jour », explique le vieux Akim avec un grand soupir.

La nécessité d'une structure fédérative

Les vendeurs d'herbes de Gbossimé souhaitent « fédérer leurs synergies » en vue de promouvoir leurs activités mais aussi, pour mieux se faire entendre auprès des organisations et du gouvernement. En cela, explique Fola, « Nous rencontrons des difficultés dans la fixation des prix. Et, pire c'est une activité désordonnée. Ceux qui le font par plaisir ou pour un temps, vendent à vil prix contrairement à

nous qui en avons fait notre gagne-pain. Nous pourrions donc ensemble nous entendre sur un prix en fonction des périodes ». Quant au vieux Akim, il demande plutôt une aide en termes de matériels (moyen de déplacements) pour alléger tant soit peu, leur tâche.

Que deviendront les petits éleveurs sans eux ?

Komi Bouamé et Paul Awisont des fidèles clients. Ils viennent chaque jour s'approvisionner en herbes pour les animaux qu'ils élèvent à domicile. Si M. Bouamé soutient que sans eux, l'élevage domestique allait être difficile, M. Awisont qu'il élève son bétail dans l'espoir de le vendre pendant les fêtes pour en tirer le maximum de profit. Très utile donc dans la chaîne de l'élevage domestique, la vente d'herbes est sans doute une activité informelle. Le souhait de quelques clients est un encadrement de leurs activités vers la production d'aliments fourragés. « Il faut les aider à ce que leur quotidien ne soit pas ponctuel. Ils peuvent mieux faire », a lancé M. Bouamé.

## Refus des pièces limées

## Un phénomène qui pénalise les acteurs économiques

Méfiant, les populations le sont vis-à-vis des pièces de monnaie suspectes. Un peu partout le détenteur s'assure en premier lieu que les pièces qui lui sont remises n'ont pas perdu leur éclat d'antan. C'est-à-dire qu'il vérifie que les écritures qui sont gravées sont toujours lisibles. Sice n'est pas le cas, alors il la refuse aussitôt et il n'y a aucun moyen évident de la contraindre à changer d'avis. A moins que la personne à qui appartenait la pièce ne daigne la changer. Chose qui arrive presque dans 100% des cas. Le phénomène a pris une ampleur

refusées. A tel point que désormais tout le monde s'en méfie. Certains commerçants ou vendeurs ambulants se permettant même de douter ouvertement de leur valeur marchande.

Dans les boutiques, dans le taxi, dans la petite restauration, les aires de stationnement, dans les marchés, dans le petit commerce de détail et autres lieux publics, chacun reste sur ses gardes. B. lui, l'aura appris à ses dépens, lorsque dit-il, la vendeuse de glaces alimentaires lui a gentiment mais fermement fait comprendre qu'elle ne pouvait pas accepter ses deux

## Perversion des échanges économiques et financiers

Dans un environnement où les transactions physiques sont toujours d'actualité, du fait de la faiblesse du taux de bancarisation, les échanges deviennent assez problématiques face à une telle situation. Surtout que la situation décrite ci-dessus concerne en grande partie le secteur informel et le commerce de détail ainsi que les usages domestiques, où l'on retrouve en moyenne 80% de la population.

Autant dire alors que le problème



telle ces dernières années qu'il n'a plus rien de banal. Il concerne désormais toute la gamme des pièces de monnaie : 25 FCFA, 50 FCFA, 100 FCFA, 200 fcfa, 250 fcfa et 500 FCFA.

## Les pièces de 250 FCFA plus suspectes que les autres ?

C'est surtout les pièces de 250 FCFA qui sont les plus problématiques à l'heure actuelle. Car même en bon état elles sont

pièces de 25 FCFA à l'éclat douteux selon elle. Un autre témoigne encore qu'il a dû se résoudre à jeter ses deux pièces de 100 FCFA qui lui ont été discrètement remises par un inconnu, au détour d'un achat.

Le problème c'est qu'il ne parvenait plus depuis lors à remettre les pièces litigieuses dans le circuit. Encore moins à identifier avec précision la personne à qui elles appartenaient, afin de les restituer éventuellement.

pénalise en réalité une grande partie des acteurs économiques. En plus du fait qu'il constitue une atteinte au principe de la libre circulation de la monnaie qui est, faut-il le souligner, un élément de souveraineté.

Malheureusement cet aspect des choses n'est pas bien compris par la population. Et même qu'il est très souvent traité de manière secondaire.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°295  
DE LOTO KADOO DU 15 Août 2014

Merci de nous retrouver ce vendredi 15 août 2014, pour prendre part au tirage de Loto Kadoo qui porte le N°296.

Lors du tirage précédent, la LONATO a encore une fois, opéré des changements dans la vie de ses fidèles parieurs à travers divers lots intermédiaires et de gros lots sur toute l'étendue du territoire.

En effet, dans la capitale, nous avons recensé trois lots de 500.000F CFA, trois lots de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un maxi gros lot de 6.000.000F CFA auprès des opérateurs 30001, 30141, 30200, 7022, 9047, 60238, 6465 et 5618.

Les points de vente 40040 et 20221 basés respectivement à KPALIME et à NOTSE ont recensé chacun, un lot de 500.000F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,  
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE!  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°296 de Loto Kadoo du Vendredi 22 Août 2014

Numéro de base

01

67

79

50

52

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 706 de Lotto Diamant du lundi 25 Août 2014

Numéro de base

55

03

78

11

51